

Place de la Cathédrale 12 CH - 1005 Lausanne Tél. +41 21 311 03 75 Fax. +41 21 311 03 82

www.festivalcite.ch

FICHE TECHNIQUE 2012 - Place du Synode

Festival de la Cité (10-15 Juillet 2012) Place du Synode Fiche Technique

Immersion, réactions, convivialité!!

Descriptif technique

Capacité : env. 250 personnes debout, ou assis au sol, selon besoin des artistes. Possibilité pour env. 100 pers. de voir le spectacle depuis une terrasse (+3m) face à la scène

Scène / Plateau

- ★ Espace de jeu d'environ 8x8m. Sol goudronné, en pente légère. Conditions de théâtre de rue. Pas de séparation scène-public
- ★ La régie se trouve sur le balcon face à l'aire de jeu.
- ★ Pas de toit de scène, les spectacles sont annulés en cas de pluie.

Son

- ★ Sonorisation simple, 2 x HP auto-amplifiés sur pieds.
- ★ Petite console 6-8in/2-4out
- ★ 1 lecteur CD
- ★ Parc de micros au besoin selon fiches techniques des artistes.
- ★ Accessoires, pieds et câblage en fonction des demandes

Lumière

- ★ Espace de jeu éclairé uniformément pour spectacles de nuit. Commande sur tableau électrique.
- ★ La nuit commence à tomber à 21h15. L'efficacité de la lumière de scène est de ce fait limitée pour les spectacles en début de soirée.

Personnel

★ 1 régisseur, responsable de scène – aides supplémentaires si besoin

Loges

★ une salle avec toilettes dans le gymnase d'à côté avec tables chaises, miroirs et portants

Divers

- ★ Nous n'avons pas de bureau de production mais une connexion internet sans fil.
- ★ Nous travaillons en conditions « festival »: plusieurs artistes se produisent sur cette scène en une soirée. Dès lors, les temps d'installation, de balance son et de spectacle devront être scrupuleusement respectés.
- ★ Il est impossible d'accéder à la scène en véhicule de 17h00 à 02h00
- ★ Le festival se déroule les mardi et mercredi de 17h30 à 1h00, du jeudi au samedi de 17h30 à 2h00 et le dimanche de 17h30 à1h00.
- ★ Il a lieu dans la vieille ville de Lausanne, de plus cet événement est gratuit!

NOTE: Obligation absolue de respecter la loi concernant le niveau du volume sonore limité à 93 dB(A)Leq5 . Mesures et contrôles permanents de la Police du Bruit.